

Réunion de 2014 sur la mise en oeuvre de la dimension humaine de l'OSCE
Déclaration de la délégation du Canada
Séance de travail 2: Liberté d'expression
23 septembre 2014

Monsieur le modérateur,

La liberté d'expression et la liberté de presse sont les pierres angulaires de nos sociétés démocratiques. Elles sont essentielles à la protection des droits de la personne et d'autres libertés fondamentales. Internet et les nouvelles technologies de communication ont seulement amené un nouveau forum qui donnent aux gens les moyens d'exprimer leurs points de vue, en plus de stimuler le développement, l'innovation et la croissance économique.

Alors que nous devrions nous réjouir de cette avancée, nous constatons plutôt une tendance marquée par des efforts croissants pour restreindre la liberté d'expression et la liberté d'association en ligne par le biais de manœuvres d'intimidation et de violence, que nous ne connaissons que trop bien, à l'encontre de la société civile et des travailleurs du monde des médias. Au lieu de mettre Internet au service des citoyens en vue de leur autonomisation, certains gouvernements de la région de l'OSCE se servent des toutes dernières technologies virtuelles pour réprimer la libre expression, écraser la dissidence et supprimer les critiques. Autrement dit, des outils de liberté sont transformés en outils de répression.

Même si l'acte d'agression manifeste de la Russie contre l'Ukraine monopolise l'attention de la région de l'OSCE, il ne faut pas fermer les yeux sur l'accélération dangereuse des mesures pour restreindre l'accès à Internet et réprimer les médias indépendants ainsi que l'opposition en Russie même. Ces agissements sont contraires aux engagements pris à l'OSCE et devraient être une source de préoccupation pour nous tous. Alors que nous assistons à une campagne de désinformation soutenue contre l'Ukraine par les médias russes contrôlés par l'État, n'oublions pas que les « hommes verts » soit-disant anonymes présents en Crimée et dans l'est de l'Ukraine ont leur pendant en ligne.

Monsieur le modérateur,

Malgré les progrès dans de nombreux États participants, il existe encore de grandes disparités dans la région de l'OSCE en ce qui concerne la liberté de presse. Selon l'édition 2014 du classement de Reporters sans frontières, alors que 18 États participants de l'OSCE figurent parmi les 20 premiers, 4 membres se trouvent parmi les 20 derniers. Au classement de la liberté de presse de Freedom House, les médias sont « libres » dans 31 États participants de l'OSCE, « en partie libres » dans 14 d'entre eux, alors qu'ils ne sont « pas libres » dans 11 autres.

Ce n'est certainement pas un hasard si les États participants aux derniers rangs de ces classements sont souvent aussi ceux qui souhaitent le plus ralentir ou entraver le travail de l'OSCE pour assurer la sécurité des journalistes ou faire respecter les libertés en ligne. Avec l'aide de la Représentante pour la liberté des médias et des missions de l'OSCE, ces États pourraient rapidement devenir des sociétés démocratiques et prospères respectant la liberté d'expression et liberté de presse. Une société démocratique reflète la volonté de son peuple. En conséquence, afin qu'une société démocratique puisse exister, la voix du peuple se doit d'être écoutée.

Les recommandations du Canada pour cette session sont :

- Que les États participants respectent intégralement leurs engagements à l'OSCE et leurs obligations internationales en ce qui a trait à la liberté d'expression et la liberté d'association, en ligne ou ailleurs.
- Que la Représentante pour la liberté des médias continue de stimuler la réflexion et l'action des États participants sur la façon de prôner la liberté d'expression et de presse au moyen d'Internet.
- Que la Représentante pour la liberté des médias continue d'appeler l'attention des États participants sur les problèmes de mise en œuvre, avec un accent sur les violations flagrantes et systématiques de la liberté d'expression.